

Étude longitudinale ÉTUDIANT-E-S

vagues 2015 à 2018 (commentaires libres) N= 6'366

vague 2018 (données chiffrées) N=2'150

enquête par questionnaire, adressée aux étudiantEs en BA et MA à l'UNIGE

2015 : EntrantEs à l'UNIGE BA/MA (N=1159)

2016 : EntrantEs à l'UNIGE BA/MA (N=1433)

2017 : ÉtudiantEs en fin de cycle d'études BA/MA (N=1624)

2018 : ÉtudiantEs en 1^{ère} ou 2^{ème} année BA (N=2150)

L'enquête longitudinale -centrale pour la constitution d'une base de données utile à la prise de décision- explore depuis 2006 un grand nombre de thèmes relatifs aux conditions de vie et d'études de notre population estudiantine.



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**OBSERVATOIRE
DE LA VIE ÉTUDIANTE**

(Ré)écouter les cours enregistrés

La majorité des commentaires librement laissés en fin de questionnaire par les étudiantEs expriment le souhait d'élargir la pratique d'enregistrement des cours, voire de la rendre obligatoire.

La proportion d'étudiantEs qui (ré)écoutent un cours dépend de l'ancienneté à l'UNIGE (les 1^{ères} années plutôt que les 2^{èmes}), du sexe (les femmes plus que les hommes) et de la faculté d'études (en Médecine plus qu'en Sciences). Elle dépend de l'éloignement du lieu de domicile plus que du fait d'être ou non parent. Elle dépend aussi de l'aptitude plus ou moins grande à exercer le *métier* étudiant, des caractéristiques intrinsèques ou liées au type d'enseignant et d'enseignement. Elle est également en lien avec le niveau d'intégration, la capacité à gérer le stress et le degré de confiance en soi.

OVE – août 2019

www.unige.ch/dife/observatoire

Introduction

L'Université de Genève met un point d'honneur à développer sa stratégie numérique, incluant la volonté d'améliorer l'expérience étudiante par le biais des nouvelles technologies. La mise en avant des cours enregistrés, diffusés en direct et/ou mis en ligne en différé, est un élément qui fait partie de cette stratégie.

Au mois de mai 2019, la presse a évoqué l'étude scientifique du Professeur Jérémie Lucchetti (GSEM-UNIGE) sur les impacts du *live streaming* sur l'apprentissage des étudiants et leurs performances aux examens. « *Même s'il en ressort un léger effet négatif auprès des étudiants ayant le plus de difficultés, les avantages de cette innovation dépassent les inconvénients, selon Jérémie Lucchetti, d'autant plus que, dans la pratique, les étudiants n'en font pas un usage systématique, préférant de loin assister aux cours en présentiel quand ils en ont la possibilité.* » (Le journal de l'UNIGE, n° 160, 16 mai-30 mai 2019 – WWW.UNIGE.CH/LEJOURNAL)

Pour ce qui concerne notre enquête longitudinale ÉTUDIANT-E-S, en 2015 2% des étudiantEs ont laissé spontanément en fin de questionnaire un commentaire sur le thème des cours enregistrés. Ils sont 4% en 2018. La grande majorité de ces commentaires vont dans le sens d'une demande d'élargissement du procédé à davantage de cours, si ce n'est de le rendre obligatoire pour l'ensemble des enseignements.

Nous avons regroupé les 49 commentaires spontanés posés par 49 étudiantEs entre 2015 et 2018 dans le tableau 1. Les commentaires sont reportés in extenso dans l'annexe en fin du document.

Tableau 1 : Raisons évoquées en faveur des cours enregistrés, regroupées par grandes thématiques

Raison évoquées	Nb
Souhaiter que plus de cours soient enregistrés / Obliger les professeurs à enregistrer les cours	32
Concilier université et emploi	12
Eviter les déplacements / en cas d'absence	10
Etre ravi du fait que de nombreux cours soient enregistrés	7
Pour avoir plus de liberté de choix méthode d'études/choix des cours	7
Concilier université et garde d'enfants	5
Réécouter/mieux comprendre/réviser le cours	4
Concilier université et maladie ou handicap	2
Suivre les cours en cas de maladie (ou handicap)	2
Critiquer la mauvaise qualité des enregistrements	2
Concilier université et sport d'élite	1

Source : Commentaires des enquêtes OVE 2015-2018

Les graphiques qui vont suivre dans cette note ne portent pas sur les commentaires, mais sur les données relatives aux questions fermées que nous avons posées aux répondantEs de la vague 2018 (N=2150). Pour rappel, cette vague interroge des étudiants de 1^{ère} et 2^{ème} année en Bachelor à l'UNIGE.

Une question que nous avons posée en 2018 est la suivante :

"En plus de l'assistance aux cours (et en dehors de la période de préparation des examens), procédez-vous à une ou plusieurs des actions suivantes?"

- (...)

- **Revoir ou réécouter des cours enregistrés"**

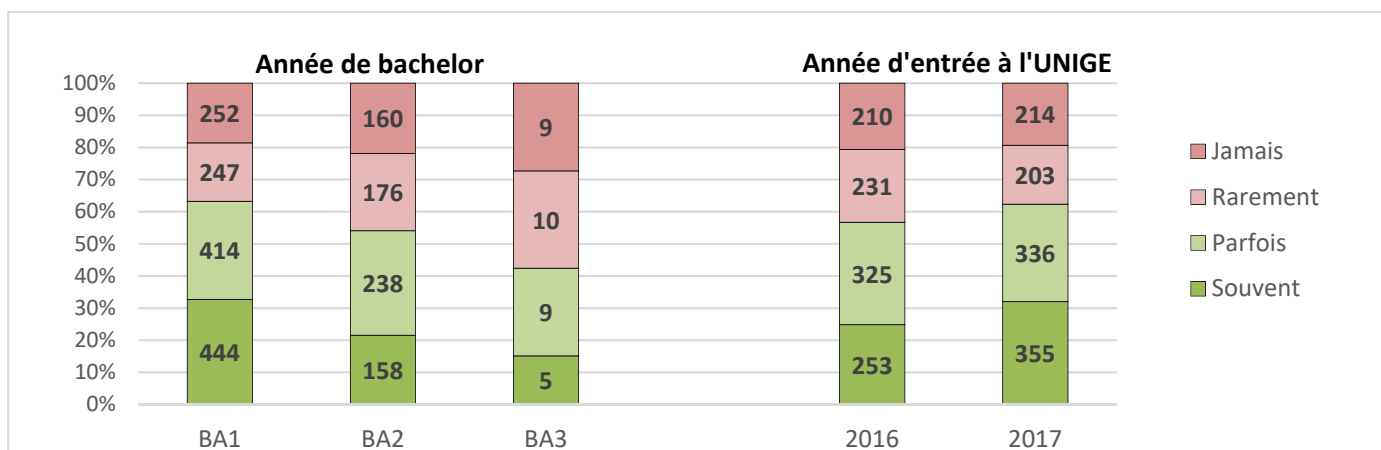
- (...)

(modalité de réponse jamais à souvent).

Selon des variables académiques

Regardons tout d'abord les réponses données à cette question selon l'**année d'études de bachelor** dans laquelle se trouve l'étudiantE au printemps 2018 et selon la **cohorte à laquelle l'étudiantE appartient** (cohorte 2016 ou cohorte 2017).

Graphique 1 : (Ré)écoute de cours enregistrés selon l'avancée dans le bachelor et selon l'année d'entrée à l'UNIGE



Source : Enquête OVE 2018

Le lien entre les variables est clair : **plus l'étudiantE est novice dans le bachelor (BA), plus souvent il dira (ré)écouter des cours enregistrés**. De même, l'étudiantE qui est dans sa 1^{ère} année d'immatriculation à l'UNIGE (ré)écoute plus les cours enregistrés que celle ou celui qui est dans sa 2^{ème} année.

En effet, **32%** des étudiantEs en BA-1 (ré)écoutent « **souvent** » des cours, contre **22%** des BA-2 et **15%** des BA-3. Même tendance en ce qui concerne l'année d'entrée à l'UNIGE : **32% pour la cohorte 2017** contre **24% pour la cohorte 2016**. Le lien existe aussi lorsqu'on considère la modalité d'utilisation **parfois**.

Nous ignorons si des variables liées à l'organisation personnelle ou facultaire pourraient expliquer ces différences. Par exemple :

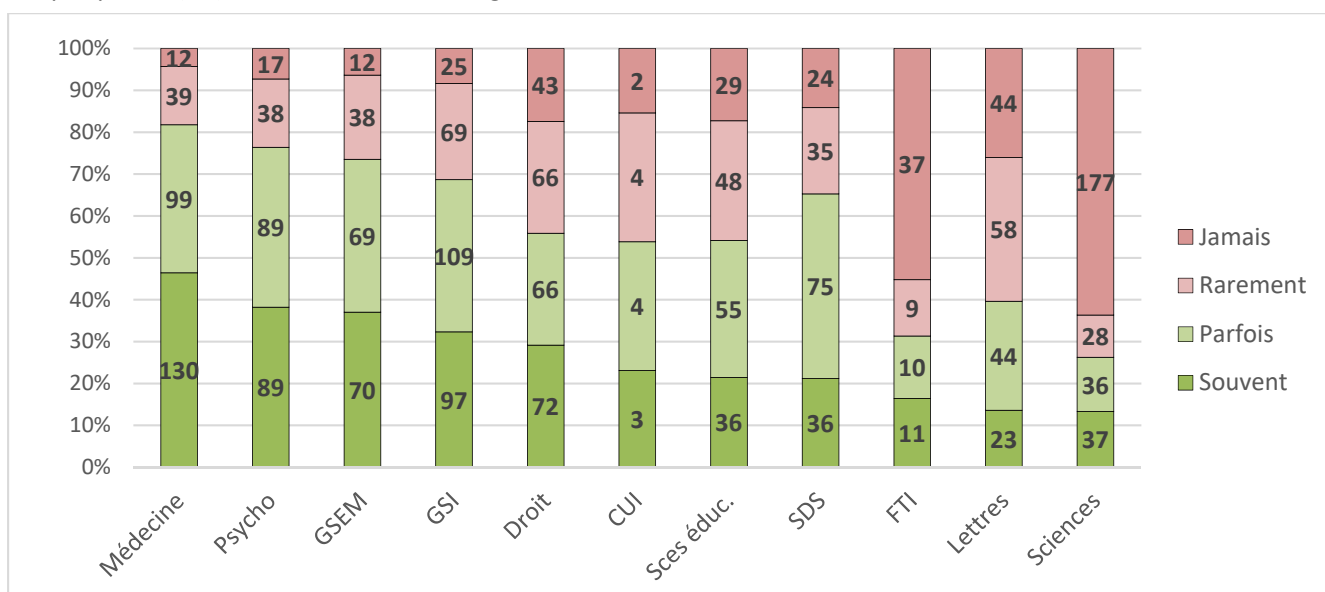
- Les étudiantEs changent-ils de méthode de révision avec l'expérience ?
- Le nombre de cours *ex-cathedra* (généralement plus nombreux en 1^{ère}) influence-t-il ces résultats ?
- Les cours de 1^{ère} année (auditoires bondés) sont-ils plus souvent enregistrés que les autres ?

Cependant, nous disposons de nombreuses autres variables structurelles (administratives, académiques ou liées aux conditions de vie et d'études), à travers lesquelles nous pouvons chercher à cerner la population de celles et ceux qui pratiquent le **streaming en direct** ou à la demande.

Pour commencer, nos données montrent une **très grande différence d'utilisation des cours enregistrés en fonction de la faculté d'études**, comme le montre le graphique 2.

Les pratiques dans deux facultés semblent s'opposer: **près de 50% des étudiantEs en Médecine (ré)écoutent « souvent » les cours contre seul 13% en Sciences**. Et en parallèle, **seul 4% des étudiantEs en Médecine ne (ré)écoutent « jamais » les cours, contre 60% en Sciences**. À noter qu'un commentaire libre laissé par un étudiantE en Sciences en 2018 indique, avec regret, qu'« *Il n'y a pas d'enregistrement de cours en sciences* ». D'autres commentaires laissés par des étudiantEs en **FTI** et en **Lettres** signalent également que très peu de cours seraient enregistrés dans ces facultés. Nos résultats montrent en effet que peu d'étudiantEs inscrits dans ces deux facultés disent (ré)écouter des cours. Les étudiantEs en **SDS** ont un profil un peu particulier, où la modalité de réponse « souvent » est peu choisie, mais où la modalité « parfois » est proportionnellement plus fréquemment cochée que par les étudiantEs des autres facultés.

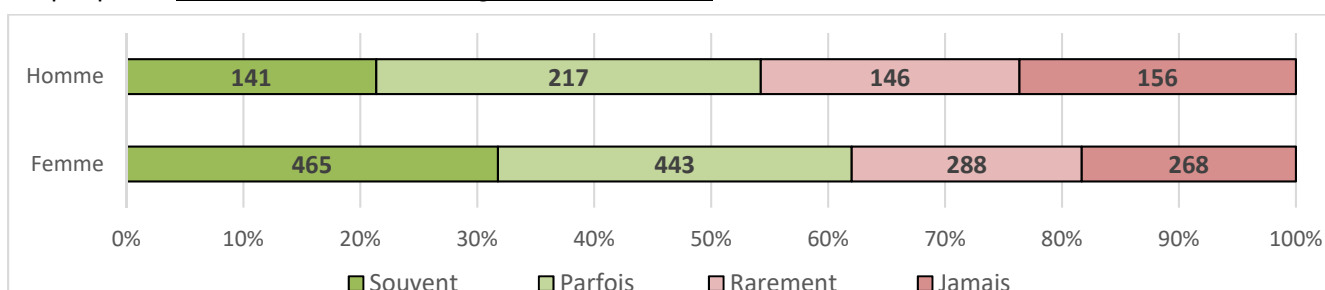
Graphique 2 : (Ré)écoute des cours enregistrés selon la faculté



Source : Enquête OVE 2018

Selon des données sociodémographiques

Graphique 3 : (Ré)écoute de cours enregistrés selon le sexe



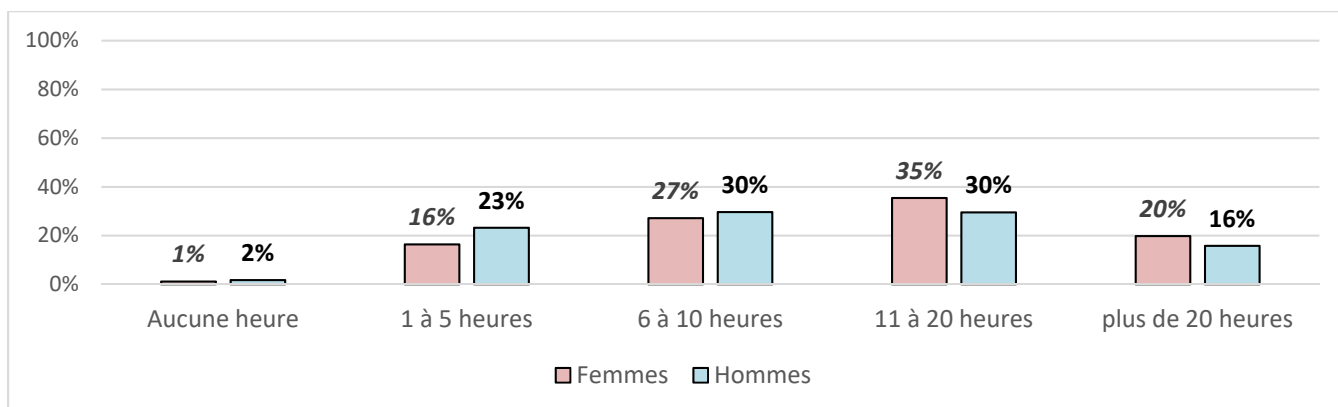
Source : Enquête OVE 2018

Les femmes (32% « souvent » et 18% « jamais ») sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes (22% « souvent » et 24% « jamais ») à (ré)écouter les cours enregistrés.

Nos enquêtes ont toujours montré par ailleurs que, de manière globale, les **étudiantes travailleraient un peu plus régulièrement pour les cours** (révisions, travaux individuels ou en groupe) **que les étudiants**.

En effet, comme illustré dans le graphique 4, la proportion d'étudiantes travaillant au moins 11 heures par semaines pour leurs cours est un peu plus élevée que celle des étudiants.

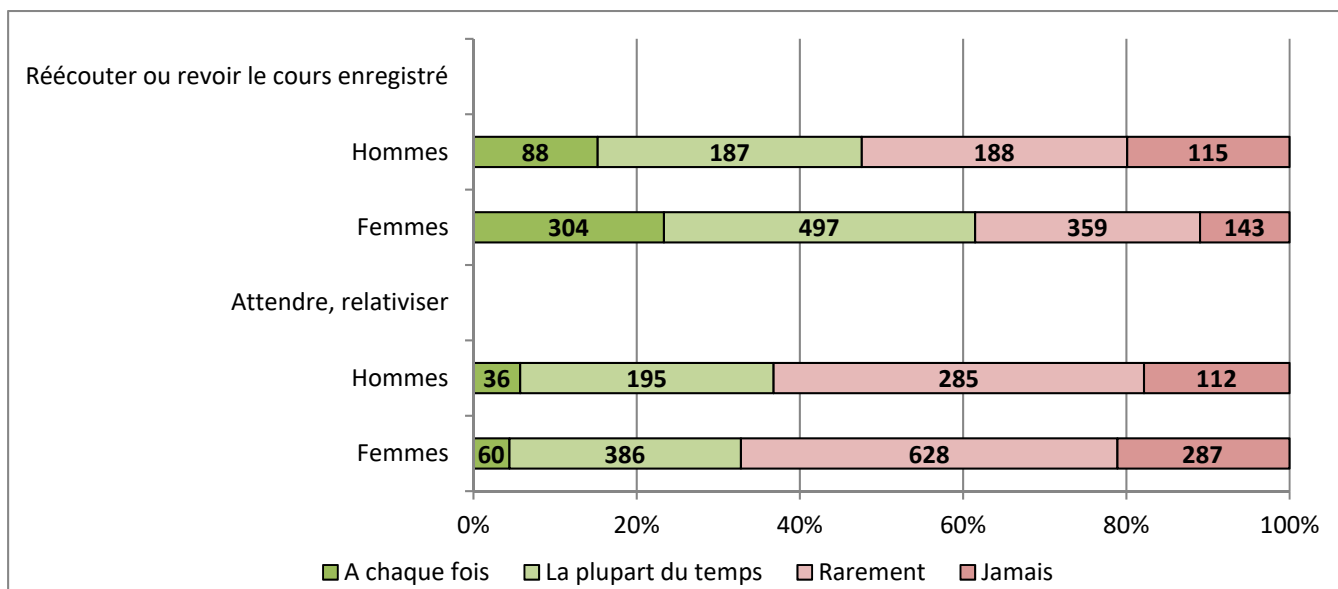
Graphique 4 : Nombre d'heures hebdomadaires consacrées à réaliser les travaux personnels (étude, travaux individuels ou en groupe), selon le sexe¹



Source : Enquête OVE 2018

Dans notre enquête, nous avons aussi voulu connaître les « stratégies » mises en œuvre par les étudiantEs lorsqu'ils se trouvent **confrontés à des difficultés de compréhension d'une matière**. Plusieurs actions-réponses étaient proposées, parmi lesquelles "Réécouter ou revoir le cours enregistré" et "Attendre, relativiser, ne pas prendre de mesures spéciales".

Graphique 5 : Actions lorsque confronté à des problèmes de compréhension de la matière, selon le sexe



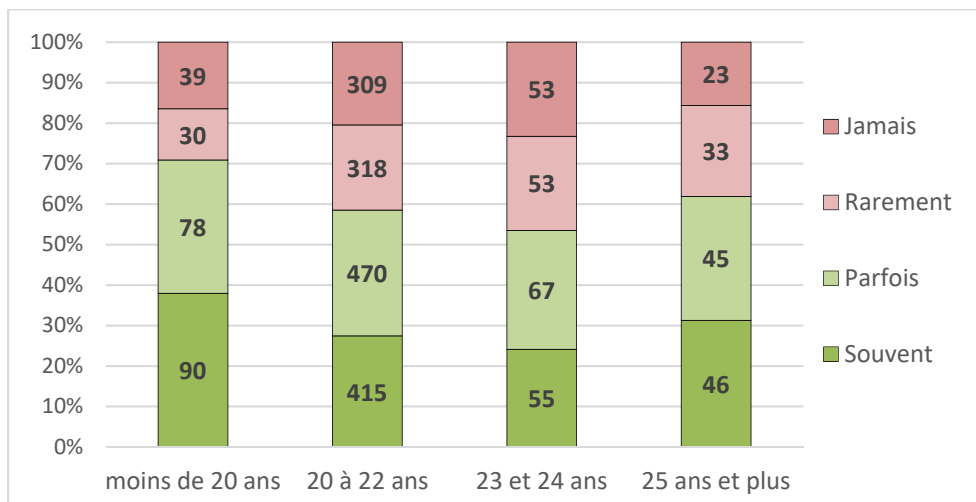
Source : Enquête OVE 2018

Le graphique 5 montre une différence perceptible d'action entre les femmes et les hommes. **Les femmes (ré)écoutent plus souvent les cours enregistrés (23% versus 15%), et semblent aussi globalement un petit peu moins "attendre, relativiser" (21% des femmes ne le font « jamais », contre 17% des hommes).**

¹ Les étudiantEs ayant indiqué réviser plus de 40 heures par semaine n'ont pas été pris en compte.

L'âge est une variable que l'on pourrait imaginer être associée à l'utilisation de *streaming*.

Graphique 6 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon l'âge



Source : Enquête OVE 2018

Le graphique 6 semble indiquer que (ré)écouter les cours est **très pratiqué par les <25 ans**. Les taux « *souvent* » diminuent entre 20 et 24, pour reprendre de la hauteur **dès 25 ans**. En parallèle, la nuance temporelle « *jamais* » concerne 17% des étudiantEs de <25 ans et dès 25 ans, alors qu'elle concerne près de 22% des âges intermédiaires.

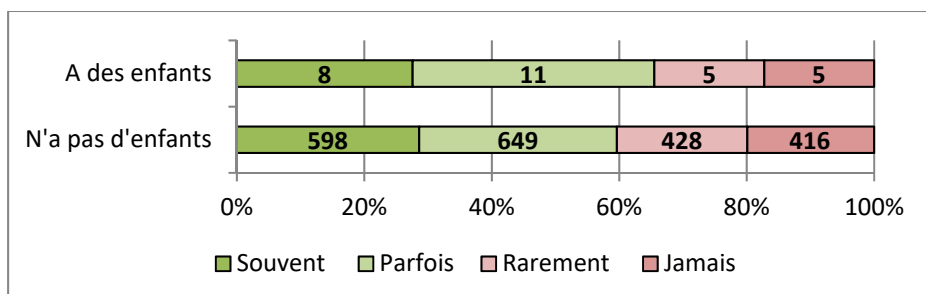
Ces proportions sont à mettre en lien avec les résultats relatifs aux étudiantEs de 1^{ère} et de 2^{ème} année de bachelor (graphique1).

Les raisons peuvent être différentes, voire multiples, par exemple liées à des difficultés à appréhender le « métier-d'étudiant-universitaire » à son début (les étudiantEs des deux premières années de bachelor sont âgés pour la plupart entre 18 et 21 ans), ou, pour les plus âgés, dans le cas d'une reprise des études (2^{ème} formation, entrée sans maturité, maturité du soir, passerelle, étudiant étranger...) ou encore en raison d'un manque de temps pour suivre les cours en présentiel (travail rémunéré, enfants...).

Des commentaires libres laissés par des *étudiantEs-parents* indiquent leur intérêt pour un accès aux cours enregistrés, qui seraient à même de leur **faciliter la conciliation entre des études et la vie de famille**.

Le graphique 7 montre **un peu plus d'utilisation de l'offre de cours enregistrés par les étudiantEs avec enfants** (65% contre 60%), mais l'effectif de la catégorie *étudiantEs-parent* est très réduit.

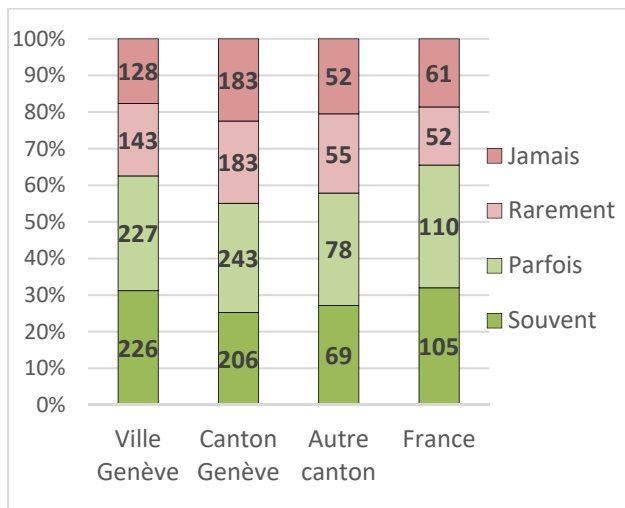
Graphique 7 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon le fait d'être parents



Source : Enquête OVE 2018

Dans les commentaires libres, on retrouve aussi l'idée que l'enregistrement des cours **permettrait aux personnes résidant loin de l'UNIGE d'éviter des déplacements**. Les graphiques 8 et 9 reprennent cette thématique afin de vérifier si l'utilisation de ce service en ligne diffère selon le lieu d'habitation.

Graphique 8 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon le lieu d'habitation

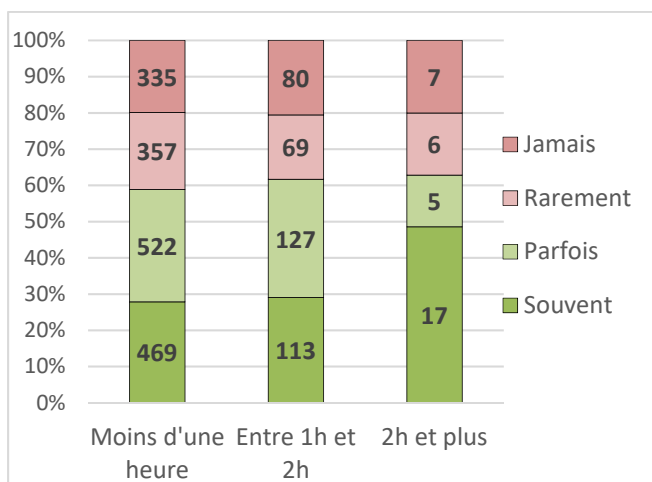


Source : Enquête OVE 2018

À première vue, le lieu de résidence n'est pas vraiment associé à l'utilisation des cours enregistrés puisque ce sont les étudiantEs *France* et les *Ville de Genève* qui (ré)écoutent plus facilement des cours.

Cependant, si on prend en compte la **durée du trajet entre le domicile et l'UNIGE** (graphique 9) on remarque qu'il y a un impact en cas de grande distance (plus de 2 heures de trajet) sur l'utilisation des cours enregistrés pour la modalité de réponse "souvent".

Graphique 9 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon le temps de trajet entre le lieu de domicile et l'UNIGE



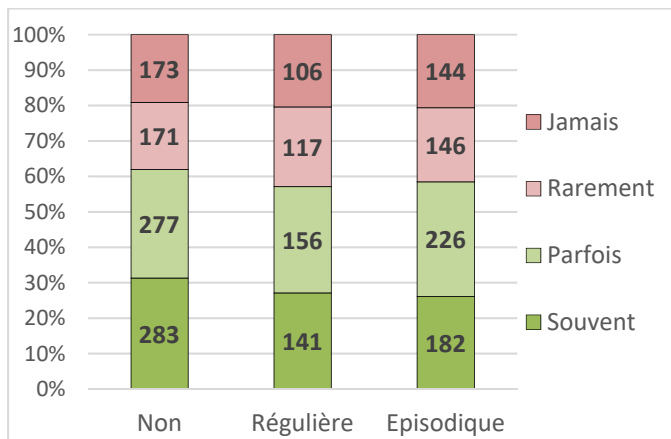
Source : Enquête OVE 2018

Les résultats obtenus laissent **fortement supposer que les étudiantEs n'ont pas tous répondu à la question « revoir ou réécouter des cours enregistrés en plus de l'assistance au cours »** mais que nombre d'entre eux ont plutôt répondu à la question « **voir ou écouter des cours enregistrés en plus de l'assistance aux cours** », donc sans (forcément) se référer au fait de visionner en différé des cours auxquels ils auraient auparavant assisté en présentiel.

Les commentaires libres émis par les étudiantEs sur cette thématique mentionnent aussi la **difficulté à concilier les études avec l'exercice d'une activité professionnelle**. L'enregistrement systématique des cours permettrait aux étudiantEs qui travaillent de suivre des enseignements auxquels ils n'auraient pas pu assister pour des raisons d'incompatibilité d'horaires.

Le graphique 10 semble indiquer que, de manière globale, l'exercice d'une activité rémunérée n'impacte pas la probabilité de (ré)écouter des cours enregistrés. **Les différences sont minimales, la proportion d'adeptes du streaming étant même légèrement plus élevée parmi les étudiantEs qui ne travaillent pas.**

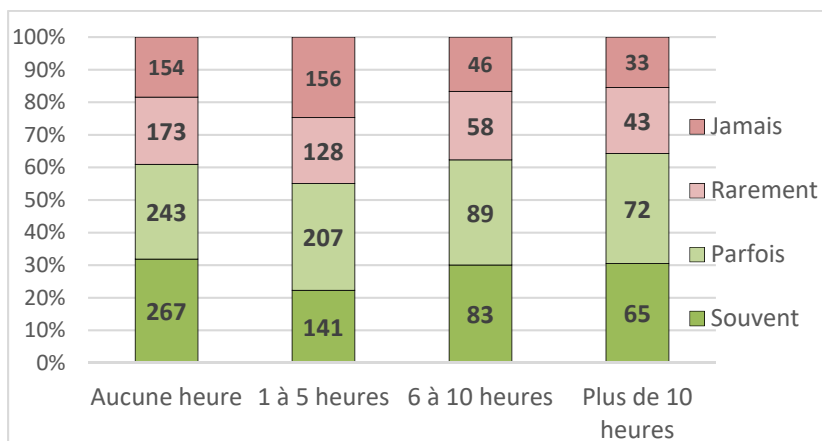
Graphique 10 : (Ré)écouter des cours, selon la pratique d'une activité rémunérée



Source : Enquête OVE 2018

Mais si on va plus loin dans l'analyse (graphique 11) on voit que **le nombre d'heures consacrées au travail rémunéré influence la probabilité de (ré)écouter « souvent » les cours enregistrés**. La limite se situant à **5heures de travail par semaine**.

Graphique 11 : (Ré)écouter des cours, selon le nombre d'heures hebdomadaires dédiées à l'activité rémunérée



Source : Enquête OVE 2018

- Les fréquences (ré)écouter « parfois » ou « rarement » les cours ne sont pas discriminantes.
- La fréquence « jamais » est surtout le fait des étudiantEs qui travaillent 1-5 heures hebdomadaires (N=632). Ils sont aussi proportionnellement moins nombreux à (ré)écouter les cours « souvent ».
- La fréquence « souvent » est un tout petit peu plus le fait des étudiantEs qui ne travaillent pas (N=837), suivis de très très près par les étudiantEs qui travaillent entre 6-10 heures (N=276) et plus de 10 heures (N=213).
- **De manière globale, plus l'étudiant consacre des heures à travailler, plus il est probable qu'il (ré)écouterait des cours au moins « parfois ». Mais l'étudiantE qui ne travaille pas du tout est également un grand assidu du streaming.**

Nos analyses nous ont appris par ailleurs que **l'activité rémunérée qui porte sur 1-5heures hebdomadaires sert généralement à financer « le surplus »** (loisir, extras...) et sa courte durée hebdomadaire impacte peu sur le suivi des études. Elles nous ont aussi appris que **les étudiantEs qui n'exercent aucune activité rémunérée pendant les études (et ils sont très nombreux) ont proportionnellement un moins bon taux de réussite que les autres et plus de difficulté à gérer leur temps**. Cela parfois en raison d'études plus complexes (ex. en Médecine), mais aussi de difficultés personnelles plus marquées dans la maîtrise du « métier étudiant ».

Selon le vécu à l'université et la satisfaction vis-à-vis de la formation suivie

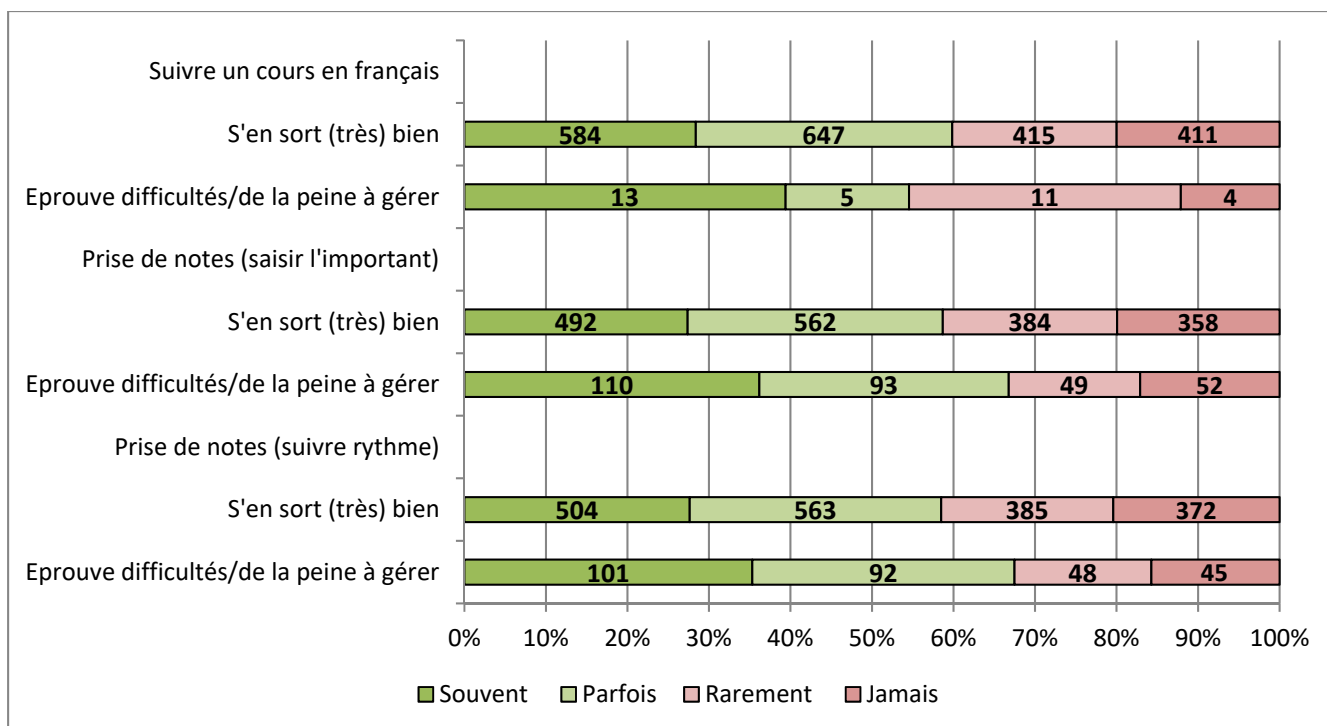
Les cours enregistrés font partie de la panoplie d'outils mis à disposition par l'UNIGE pour améliorer l'expérience étudiante et pour pallier d'éventuelles difficultés d'apprentissage ou de gestion du temps.

Dans les commentaires libres, nous avons relevé aussi des remarques évoquant l'utilité du *streaming* pour pallier des lacunes pédagogiques.

"Ce qui me plaît énormément, ce sont des cours enregistrés, cela me permet de temps à autre de ne pas faire de déplacements, et de compléter les notes lorsque le professeur parle beaucoup trop vite, lorsqu'il a un gros accent, lorsqu'il ne sait pas articuler ou quand le support du cours est inutile puisque absolument toutes les informations sont dites oralement" (commentaire libre, vague 2018)

Sur un plan plus quantitatif, le graphique 12 montre que les étudiantEs qui ont des difficultés à suivre un cours et à prendre des notes sont également ceux qui (ré)écoutent le plus et le plus « souvent » les cours enregistrés.

Graphique 12 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon la capacité à effectuer certaines tâches

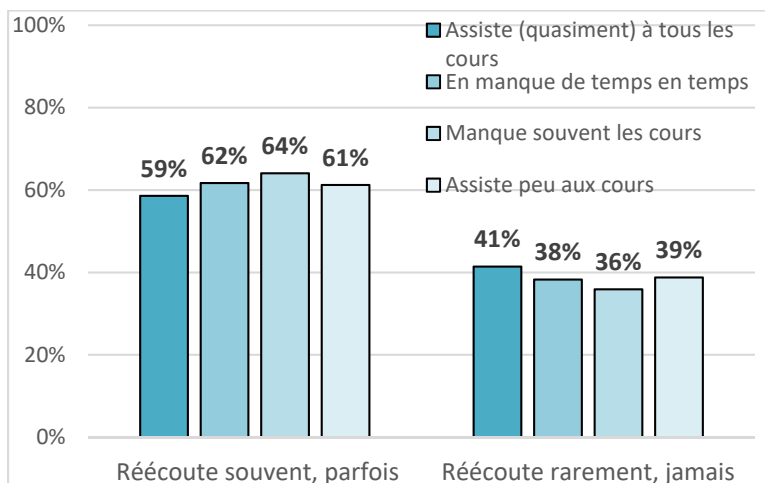


Source : Enquête OVE 2018

28% des étudiantEs qui « s'en sort bien » pour suivre un cours en français réécoutent « souvent » les cours enregistrés et 20% ne le font « jamais ». A l'inverse, 39% des étudiantEs « éprouve des difficultés /a de la peine à gérer » à suivre un cours en français utilisent au moins « parfois » les enregistrements en ligne, et seuls 12% ne les utilisent « jamais ».

Le constat est le même pour ce qui concerne la capacité de prendre des notes, que ce soit pour saisir les éléments essentiels du cours ou pour tenir le rythme.

Graphique 13 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon l'assiduité aux cours



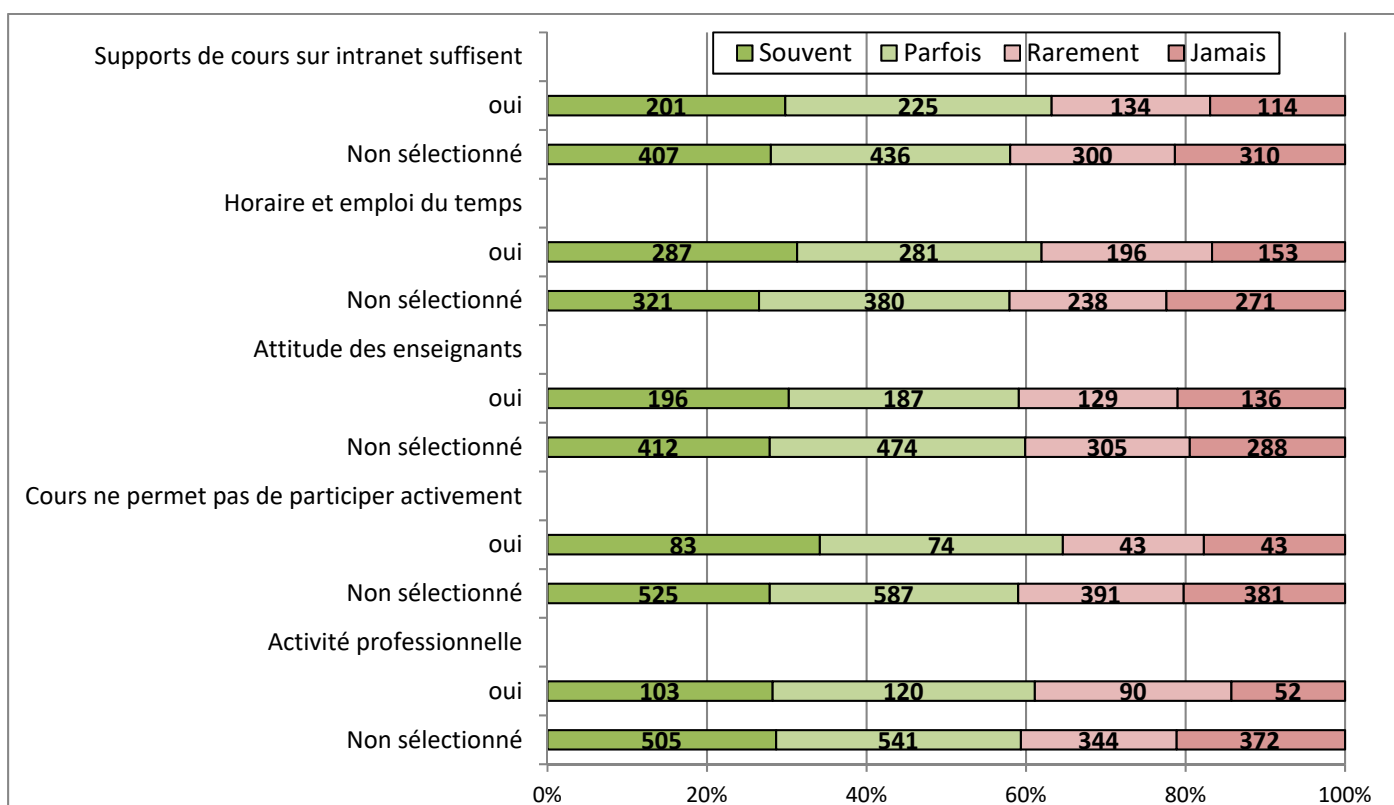
Clé de lecture : 59% des étudiantEs qui assistent (quasiment) à tous les cours

Source : Enquête OVE 2018

Les différences ne sont pas significatives. Une petite tendance à la relation entre ces deux variables se dessine cependant si on exclut la catégorie « **Assiste peu aux cours** ». On pourrait supposer que cette dernière inclut également des d'étudiantEs qui feraient le **choix de ne pas assister aux cours**, alors que la formulation « **Manque souvent les cours** » inclurait surtout **celles et ceux qui ne peuvent y assister faute de pouvoir le faire**.

Deux relations sont regroupées dans les deux graphiques qui vont suivre.

Graphique 14a : Relation positive: avec le fait de (ré)écouter **plus que les autres** les cours



Source : Enquête OVE 2018

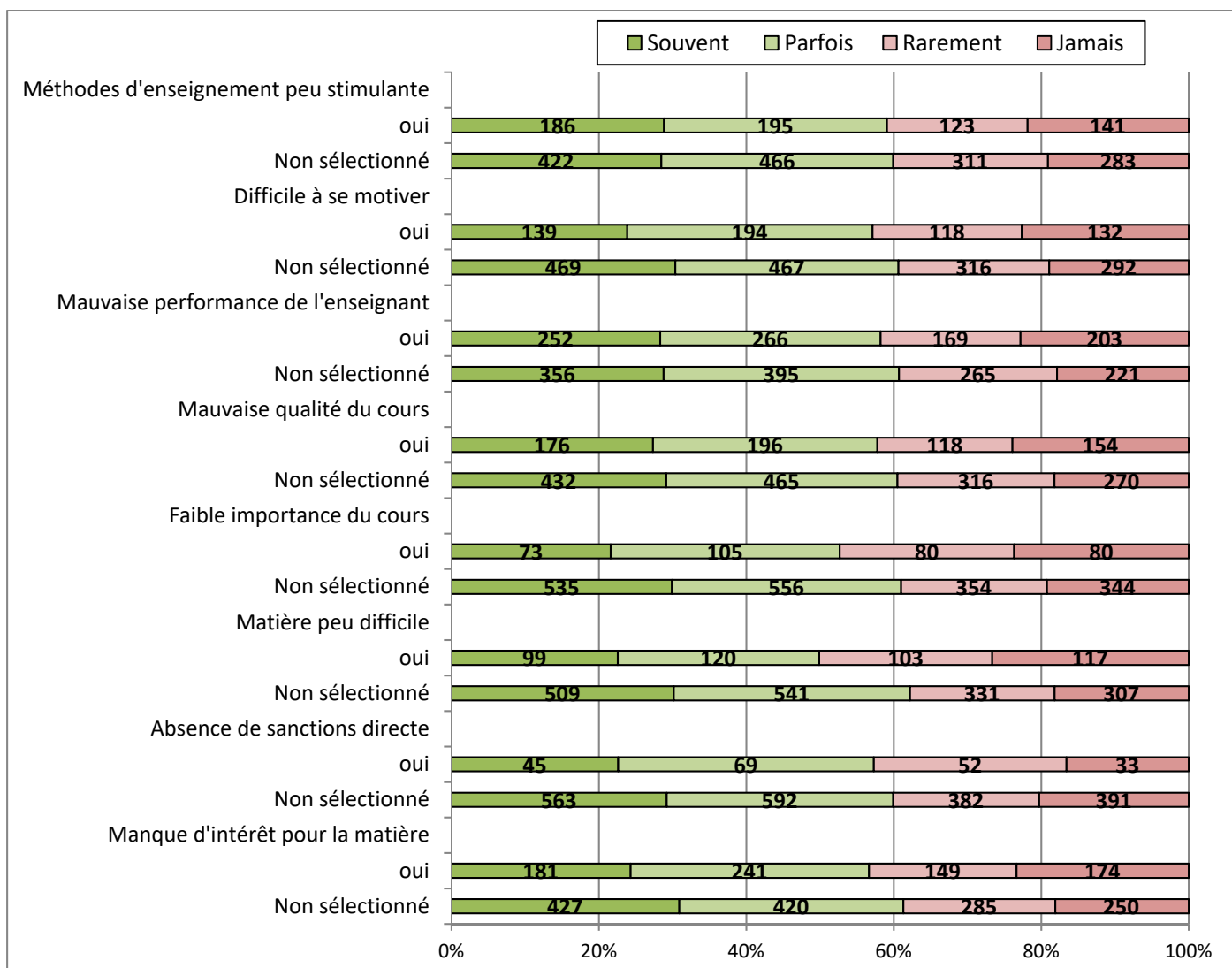
Il est plus probable que l'étudiantE (ré)écoute un cours si la raison pour laquelle il n'assiste pas au cours est:

Les cours ne permet pas de participer activement
Les supports de cours disponibles sur intranet suffisent
L'attitude des enseignantEs

Des raisons d'horaire et d'emploi du temps
L'exercice d'une activité professionnelle

Trois raisons sur 5 ont trait à des problèmes de pédagogie ou d'attitude des enseignantEs.

Graphique 14b : **Relation positive** avec le fait de (ré)écouter **moins que les autres** les cours



Source : Enquête OVE 2018

Il est plus probable que l'étudiantE **ne (ré)écoute pas un cours** (ou n'a pas besoin de le faire) si la raison pour laquelle il n'assiste pas au cours est :

La difficulté à se motiver

Absence de sanction directe

Manque d'intérêt pour la matière

Méthode d'enseignement peu stimulante

La mauvaise performance de l'enseignantE

La mauvaise qualité du cours

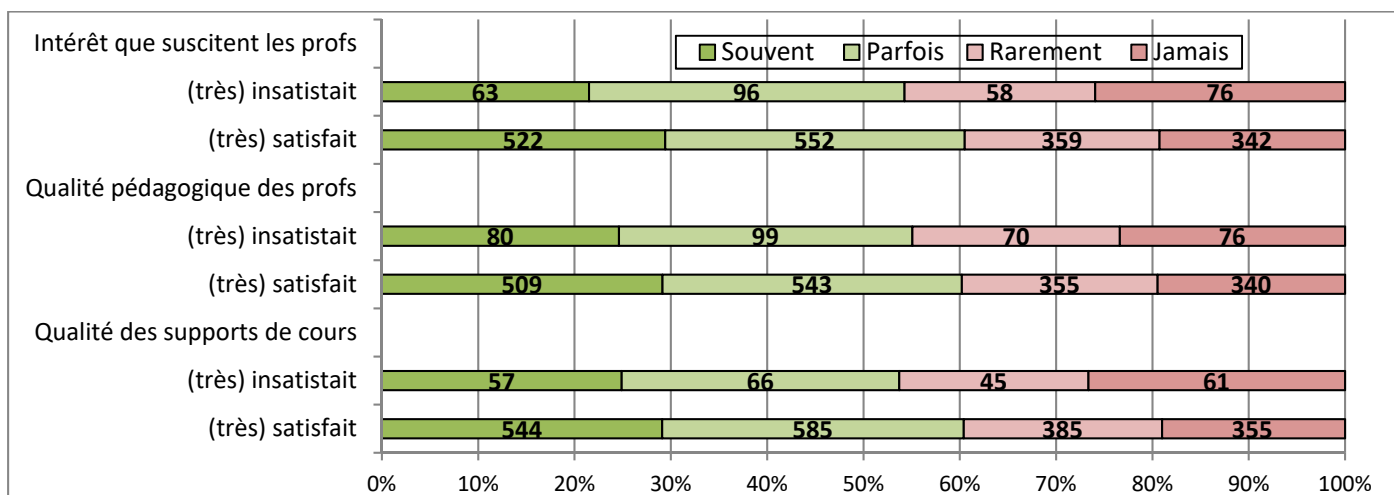
La faible importance du cours

La matière ne semble pas poser de problème

Les raisons qui entretiennent un lien négatif aussi bien avec le fait d'assister régulièrement à un cours qu'avec l'utilisation du service de cours enregistrés pour le (ré)écouter, relèvent de la **mauvaise qualité perçue du cours et/ou du manque d'intérêt de la part de l'étudiantE**.

Le graphique 15 montre en parallèle que les étudiantEs sont plus enclins à (ré)écouter les cours quand ils sont, de manière globale, **satisfaits par l'intérêt que suscitent les professeurEs, par la qualité pédagogique des professeurEs et par la qualité des supports des cours**.

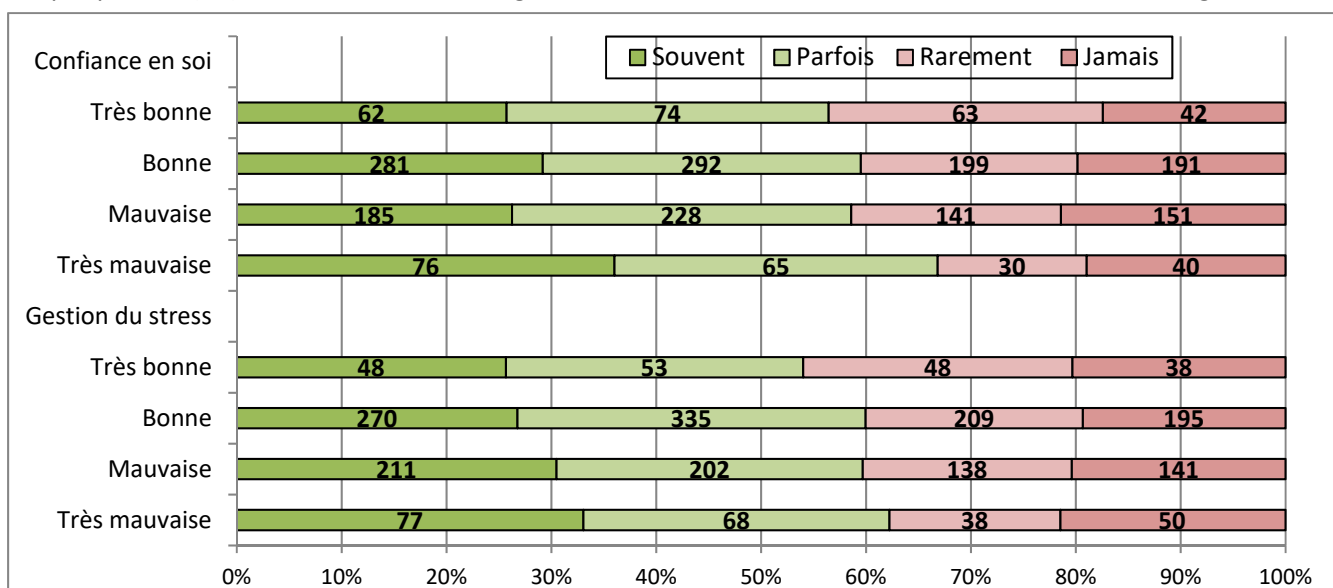
Graphique 14 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon le niveau de satisfaction pour...



Source : Enquête OVE 2018

Selon l'état d'esprit et l'intégration

Graphique 15 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon l'autoévaluation de la confiance en soi et la gestion du stress



Source : Enquête OVE 2018

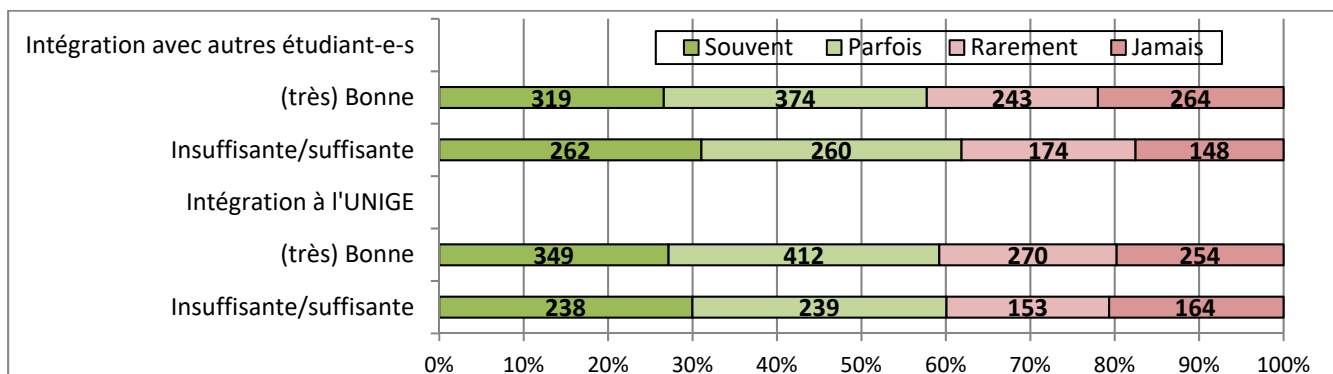
Il existe un lien positif entre le sentiment d'avoir une « **(très)mauvaise gestion du stress** » et la fréquence avec laquelle l'étudiantE revoit ou réécoute les cours enregistrés. Avec la variable « **confiance en soi** », le lien est plus global et valable pour les extrêmes (**très bonne** et **très mauvaise** confiance en soi).

Nous savons par ailleurs que les étudiantEs qui souffrent de ce type de problématique passent, de manière générale, significativement plus de temps à réviser que les autres.

Une bonne intégration aux autres étudiantEs est corrélée négativement à l'utilisation de l'offre de cours en ligne (graphique 17). Les étudiantEs qui ont répondu être *bien* ou *très bien* intégrés auprès des autres étudiantEs,

réécoutent les enregistrements plus rarement que les autres. Le lien est un peu moins marquant pour ce qui concerne une bonne *intégration à l'UNIGE*.

Graphique 16 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon le niveau d'intégration des étudiantEs

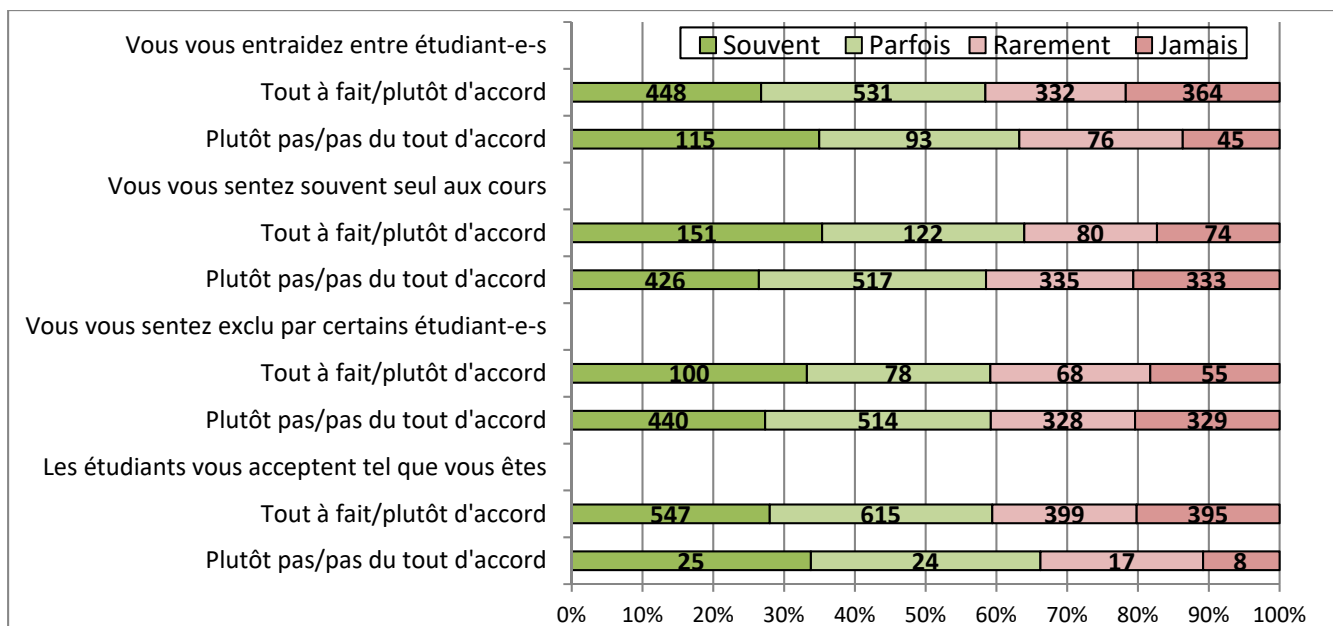


Source : Enquête OVE 2018

Dans le prolongement des observations précédentes, le graphique 18 met en évidence **le lien négatif entre de bonnes relations entretenues avec les autres étudiantEs et le fait de plus souvent revoir ou réécouter les cours.**

Alors que certains étudiantEs sont bien intégrés et ont une image positive des liens qu'ils entretiennent avec leurs pairs, d'autres sont plus critiques. Or ce sont ces derniers qui (ré)écoutent plus souvent des cours enregistrés.

Graphique 17 : (Ré)écouter des cours enregistrés, selon les relations vécues avec les autres étudiantEs



Source : Enquête OVE 2018

Conclusion

Tout d'abord, **les données de la vague 2018 ont permis d'étayer, infirmer ou relativiser les commentaires libres** laissés par des étudiantEs lors de nos enquêtes 2015 à 2018 :

Concilier études et travail rémunéré NON, mais...OUI

Non parce que, globalement, les étudiantEs qui ne travaillent pas (ré)écoutent plus souvent les cours enregistrés que les autres. Oui parce que si le nombre d'heures hebdomadaires dédiées à l'activité rémunérée est pris en compte et qu'on fait abstraction des étudiantEs qui ne travaillent pas du tout, on note que les étudiantEs qui *travaillent moins de 6 heures* (ré)écoutent plus rarement les cours enregistrés que ceux qui travaillent *plus de 6 heures*.

Concilier université et famille

OUI mais

Peu d'étudiantEs ont des enfants. De plus, cette variable croise la variable de l'âge de l'étudiantE. Nos données montrent que les étudiantEs les plus jeunes et les plus âgés sont ceux qui réécotent plus fréquemment les cours enregistrés. Si les étudiantEs-parents réécotent un peu plus *souvent* que les autres les cours en ligne, la différence ne dépasse pas 5%.

Eviter les déplacements

OUI

Le temps de trajet entre le domicile et l'UNIGE est corrélé positivement à l'écoute des cours enregistrés, pour autant que ce temps soit de **2heures au moins**.

Difficultés d'apprentissage

OUI mais aussi...

Il est indéniable que les cours enregistrés permettent aux étudiantEs qui auraient des difficultés d'apprentissage de revoir en différé le cours. Nos données montrent en effet, par exemple, que les étudiantEs qui ont de la peine à suivre les cours en français et/ou à prendre des notes réécotent plus que les autres les cours enregistrés. Cependant, alors que les étudiantEs ne l'ont pas mentionné dans les commentaires libres, nous avons vu qu'il **existe aussi un lien fort entre un déficit de confiance en soi, ou une difficulté à gérer le stress et le fait de (ré)écouter les cours plus facilement que les autres**. Bien entendu, toutes ces variables peuvent être en interaction.

ProfesseurEs peu pédagogiques

OUI mais aussi...

Nombre d'étudiantEs ont signalé le souhait de pouvoir (ré)écouter des cours en raison de problèmes inhérents à l'enseignantE (parle trop vite, parle trop mal...). Or, nos données montrent que les étudiantEs tendent à (ré)écouter plus facilement les cours quand la matière est trop complexe **mais aussi quand le cours est stimulant et l'enseignantE apprécié**. Nous avons vu en outre que la qualité des enseignements n'est pas la seule variable en jeu. **Compte aussi le niveau d'intégration de l'étudiantE aux autres étudiantEs. Plus l'étudiantE se sent isolé, plus il tend à (ré)écouter les cours.**

Pour rappel, **32 commentaires sur 49 ont émis le souhait que l'enregistrement des cours ne soit pas laissé au bien plaire de l'enseignantE mais rendu obligatoire.**

L'analyse des variables qui sont en lien avec la tendance à (ré)écouter des cours montre des liens qui sont très positifs mais aussi des liens qui pourraient être négatifs. Cette conclusion rejoint la remarque de JérémY Lucchetti. : **« Même s'il en ressort un léger effet négatif auprès des étudiants ayant le plus de difficultés, les avantages de cette innovation dépassent les inconvénients, d'autant plus que, dans la pratique, les étudiants n'en font pas un usage systématique, préférant de loin assister aux cours en présentiel quand ils en ont la possibilité. »** (Le journal de l'UNIGE, n° 160, 16 mai-30 mai 2019 – WWW.UNIGE.CH/LEJOURNAL)

Avoir la possibilité de (ré)écouter des cours pour pallier un certain type de difficultés « pratiques » (problèmes d'horaire, de garde, de déplacement...) ou permettre une plus grande liberté d'action c'est une très bonne chose. Apporter un plus à des difficultés légères liées à la maîtrise du « métier étudiant » (difficultés à suivre les cours, difficultés à prendre des notes,...) est aussi essentiel. Reste que le *streaming* ne peut pallier des difficultés importantes sur le plan cognitif ou d'apprentissage. Mais surtout, avoir la possibilité de (ré)écouter les cours ne peut (ou ne devrait) pallier des difficultés interpersonnelles et/ou personnelles, quand le souhait de l'étudiantE serait de se sentir bien dans son rôle et se sentir bien intégré avec ses pairs.

Parce qu'étudier ne se limite pas à acquérir des connaissances, des compétences et des diplômes. C'est aussi bien vivre l'université et l'expérience étudiante dans toutes ses facettes.

ANNEXE – Tous les commentaires libres laissés par des étudiantEs en fin de questionnaire et qui concernent les cours enregistrés (étude longitudinales, vagues 2015-2018)

Enquête 2015 – étudiantEs entrants

Pourquoi on n'enregistre pas tous les cours sur Mediaserver ?!

Je trouve dommage et même injuste que pas tous les cours sont enregistré sur mediaserver. Comme il y a des personnes qui doivent travailler à côté ou qui ont un copain assez loin (Francfort) cela sera bien si au moins on pourrait mettre les cours du lundi ou vendredi sur mediaserver. J'ai observé que les profs bons et avec confiance mettent leurs cours sur mediaserver et ceux qui ont un mauvais/embêtant cours le mettent pas mais cela n'empêche pas les étudiants de n'y aller quand même parce qu'il y a assez de résumé. C'est vraiment une faiblesse des profs mal qualifiés.

Les possibilités dans les sites informatiques de l'UNIGE ne sont pas optimisées. Les enregistrements sur « mediaserver » sont tous décalés.

La possibilité de suivre les cours grâce aux photocopiés et médias enregistrés est très appréciable.

Il est fort dommage que cette possibilité ne soit pas offerte pour tous le cours et pour les séances de travail.

C'est uniquement grâce à ces médias que les études sont possibles pour des personnes qui travaillent comme moi.

Personnellement, je trouve que les cours devraient être enregistrés. En effet, ce sont plus de cours que de séminaires étant donné que la présence n'est pas obligatoire. Du coup, en cas de chevauchement, on devriat pouvoir écouter le cours sur mediaserver. Je ne trouve pas correcte qu'on soit pénalisés si on ne peut pas suivre un cours.

Pas de cours enregistré sur mediaserver en cas d'absence.

Il serait utile d'avoir une liste des professeurs n'acceptant pas de se faire enregistrer pour mediaserver (ex Ms. Fasel et Cosson et éventuellement d'autres) afin d'éviter de devoir envoyer des mails aux professeurs afin de leur demander.

Il serait aussi super que les cours mediaserver soient directement mis en ligne.

Enquête 2016 – étudiantEs entrants

L'enregistrement des cours sur média serveur devrait être obligatoire ! Nous sommes en droit de choisir notre mode de travail, surtout que l'Uni prône l'autonomie...

Je pense également qu'il faudrait rendre obligatoire l'enregistrement des cours : c'est un outil indispensable pour les étudiants. On a quand même de la chance en médecine que la majorité des cours soit enregistrés.

Pas beaucoup de soutien aux parents qui vivent loin! (1h30 de trajet) → enregistrer des cours et les mettre en ligne ou suivre en direct des cours serait vraiment parfait comme aide ! (en faculté en pharmacie)

Quelques professeurs n'utilisent pas « mediaserver » pour enregistrer leurs cours.

Ils disent que c'est mieux de venir aux cours.

C'est vrai mais dans ma situation familiale je ne peux simplement pas toujours être là.

Je trouve que les étudiants avec familles sont pénalisés, ceci est un scandale.

Enquête 2017 – étudiantEs en fin de cycle de bachelor ou master

Un de mes problèmes avec la faculté des lettres, c'est qu'elle utilise beaucoup moins les supports comme Mediserver que d'autres facultés. Pour en avoir parlé avec plusieurs étudiants, je trouve que les professeurs devraient oser plus à enregistrer leurs cours et les mettre sur internet. Il arrive qu'on ne puisse pas aller en cours pour une raison x ou y, et il me semble que d'avoir la possibilité d'écouter et de réécouter un cours dans sa totalité serait bénéfique (car les notes d'un étudiant ne peuvent jamais être aussi complètes qu'un cours...).

Améliorer les cours de langues mortes à la faculté de théologie. Peut-être les enregistrer et ensuite les mettre à la disposition des étudiants sur la plateforme Chamilo par exemple. La fac de théologie a fait une grande

innovation en mettant le bachelor à distance ; mais elle peut faire mieux avec les cours de langues anciennes.

-Une obligation aux profs d'enregistrer les cours pour faciliter l'organisation des horaires et le travail à côté des études.

Cours enregistrés sur Mediaserver et Mooc :

Ces deux supports m'ont été d'une grande utilité. D'abord car grâce à ces enregistrements je n'avais pas besoin de me rendre aux cours mais pouvait aller travailler et m'occuper de mes enfants. En effet, les horaires universitaires ne sont pas prévus pour ceux qui travaillent et ont des enfants, ou les deux.

Ensuite parce qu'il est possible de modifier la vitesse d'écoute de ces enregistrements afin d'écouter les cours à la vitesse optimale pour favoriser l'apprentissage.

Ces supports devraient être développés car ils permettent plus de liberté dans l'organisation des études.

Point négatif : les étudiants en droit sont nombreux et les places dans les auditoriums sont insuffisantes, en tout cas lors du Bachelor. Pour le Master, la plupart des étudiants travaillent de sorte que l'enregistrement des cours devrait être obligatoire.

Ayant dû travailler durant toutes mes études pour aider financièrement mes parents, je dois avouer que les enregistrements sur mediaserver m'ont sauvée plus d'une fois. Et ce n'était pas parce que j'avais la flemme d'aller en cours mais parce que ma situation professionnelle et financière ne me permettait pas d'y assister. Merci aux profs qui pensaient à ceux qui n'ont pas le choix de travailler.

Je trouve dommage que certains enseignants ne veulent pas enregistrer les cours sur mediaserver. En effet, étant étudiante qui jongle entre les études universitaires, job et pratique sportive au niveau national. Si plus de cours étaient enregistrés cela faciliterait l'organisation de l'emploi du temps.

Le bachelor de droit comporte quasi exclusivement des cours obligatoires dans un grand nombre de domaines. Les profs n'éveillent que rarement un intérêt pour la branche étudiée : la présence aux cours me semble rarement utile, les cours se résument souvent à une récitation de powerpoint (auxquels les étudiants ont de toute façon accès). Donc dès que possible, je télécharge les enregistrements de cours. Les examens sont censés évaluer l'aptitude à faire valoir des connaissances techniques sur le plan professionnel. Est-il vraiment nécessaire de les rendre inutilement exigeants en imposant un apprentissage par cœur ou lorsqu'on se retrouve davantage dans un exercice de vitesse (devoir aborder tout le champ de la matière en temps record) qu'autre chose ?

J'encourage l'université à rendre les choix d'orientation déjà possibles d'une manière ou d'une autre au niveau du bachelor en droit. En particulier, une personne qui ne poursuit pas ses études à la faculté de droit après le bachelor pourrait plus efficacement faire valoir son titre.

J'apprécie fortement le fait que la majorité des cours en faculté de droit soit disponible en ligne sur mediaserver. Cela est très utile, car travaillant à 50%, je ne peux pas assister à tous les cours et de cette façon je ne manque rien. Tous les cours devraient être enregistrés, surtout en droit puisque nous sommes dans des salles qui disposent des outils informatiques nécessaires.

Les micros sur mediaserver sont parfois mal réglés et l'enregistrement est trop faible ou de très mauvaise qualité. La solution la plus simple serait d'utiliser des micros sans fils avec un micro-cravate pour tous les cours enregistrés. En tant qu'étudiant non-francophone, mediaserver a été un outil essentiel pour ma réussite universitaire.

Je suis satisfait de l'enregistrement sur mediaserver car j'habite dans la banlieue lausannoise et cela m'évite de faire 4h de trajet (aller-retour) pour écouter 45 minutes ou 1h30 de cours.

Enregistrer tous les cours sur mediaserver car cela rend vraiment service à ceux qui viennent de loin.

J'apprécie aussi beaucoup lorsque les cours sont enregistrés car cela me permet de mieux assimiler la matière.

L'enregistrement sur mediaserver est super ! Le premier semestre de la troisième année de droit est surchargé !

Il faudrait que certains cours de la FTI soient enregistrés sur Mediaserver.

Le personnel de ménage et restauration est agréable !

certains cours obligatoires ne sont pas enregistrés et je ne pourrais peut-être pas changer mes horaires tous les quatre mois.

Il n'y pas suffisamment de ressources allouées à l'université. Le nombre d'étudiants ne cesse d'augmenter sans que les moyens et les infrastructures mis à dispositions ne suivent.

Cela péjore la qualité des enseignements et je ne serais pas étonné de voir l'Unige descendre dans les classements. Au niveau des enseignements, l'Unige a un demi-siècle de retard. Il ne suffit pas d'avoir des profs renommés pour avoir un enseignement de bonne qualité. J'ai arrêté d'aller en cours après quelques mois, car les lectures et les cours enregistrés suffisaient largement.

Les professeurs et les plateformes infos. Je trouve très regrettable le manque de sensibilités et de compréhension face aux plateformes en ligne et aux questions liées à leur utilisation. Si certains créés des supports de cours et les mettent en ligne, d'autres gardent leurs notes et transforment leur cours en dictée. Même chose pour les enregistrements mediaserver. Plusieurs profs pensent que s'ils l'acceptent, les classes seront vides. Cela est non seulement une bêtise incroyable, car un enregistrement ne peut remplacer la présence avec interaction, mais aussi un manque total de considération total envers les étudiants qui sont obligés de travailler pour boucler leurs fins de mois. Ces étudiants se trouvent du coup doublement pénalisés. Il faudrait peut-être faire une sensibilisation des profs à ce sujet et leur imposer un cadre réglementaire pour certaines méthodes pédagogiques, car la différence de la catégorie pédagogique des professeurs est parfois choquante.

Plus de cours enregistrés

Reprendre des études avec charge de famille représente pour les femmes en particulier un défi. Permettre l'étalement des études est un cadeau pour lequel je vous remercie. Je remercie aussi les professeurs qui enregistrent les cours, cela devrait être étendu à plus de cours pour faciliter l'organisation.

Enquête 2018 - étudiantEs entrés à l'UNIGE en 2016 et 2017

J'adorerais que le live streaming se développe parce que beaucoup d'étudiants habitent très loin et j'avoue que faire le trajet depuis chez moi pour deux heures de cours c'est très embêtant (c'est pour ça que dans ce cas je n'y vais pas la plupart du temps) et je suis loin d'être la seule dans ce cas, vu le prix des loyers on ne peut pas tous se permettre de vivre à Plainpalais malheureusement.

A mon avis c'est très bien que les cours soient enregistrés (ce qui n'est pas le cas dans toutes les filières des autres universités suisses : exemple : biologie à Zurich. Ca me montre que cette université a une certaine solidarité avec les gens qui doivent travailler ou ceux qui sont absents à cause d'autres raisons.

Je suis en section biologie et j'aimerais beaucoup que les cours soient enregistrés, ce qui n'est pas le cas actuellement.

Les cours de la Faculté des Sciences devraient absolument être enregistrés.

Aujourd'hui, le problème principal dans ma filière est que tous les cours ne sont pas enregistrés. Je dois m'occuper de mon bébé à temps plein, donc se rendre à l'université pour suivre le cours est très compliqué pour moi. L'idéal serait que l'on puisse suivre tous les cours sur mediaserver. Avoir une nounou c'est un luxe, il y a une pénurie de places en crèche et l'allaitement est ce qu'il y a de meilleur pour un bébé de moins d'un an. C'est pourquoi il est difficile de suivre tous les cours et ainsi de réussir l'année s'ils ne sont pas enregistrés.

Je trouve que l'on devrait pouvoir imprimer à moindre coût à l'université et que l'enregistrement des cours devrait être rendu obligatoire.

Je trouve qu'il y a un problème au niveau des horaires des cours. Par exemple, au semestre de printemps j'ai 4 cours différents qui tombent dans la même plage horaire dont deux du même module. Il est donc impossible de participer à tous car il s'agit soit de séminaires non enregistrés soit ils ne sont pas enregistrés.

Je souhaiterais vraiment que tous les cours puissent être enregistrés et surtout qu'ils soient accessibles pendant une année (et non pas une semaine comme le sont certains d'entre eux...)

Je suis très contente du service de mediaserver, qui me permet de récupérer des cours auxquels je ne pouvais pas assister. Ce serait bien si plus de cours étaient enregistrés.

Très satisfait

Critiques :

- Pas de prises dans les amphis*
 - Pas d'enregistrement de cours en sciences*
-

Je pense que tous les cours doivent être enregistrés, pour tous ceux qui tombent malades. D'ailleurs, certains professeurs mettent en ligne des anciens examens, mais refusent de mettre les corrigés correspondants.

La possibilité de poursuivre les cours à petite vitesse (moins de 60 crédits ECTS par année) est très bienvenue quand on travaille, merci.

La valeur de la taxe est raisonnable.

Les enregistrements sont très pratiques quand on travaille ou qu'on doit garder un enfant à la maison.

Problème : Pas tous les cours sont enregistrés même si les outils étaient à disposition.

J'ai rencontré un problème car pas tous les cours sont enregistrés ce qui rend compliquée l'association travail-études. Il y a donc des cours que je n'ai jamais suivi et cela pose problème quant à la validation du cours.

Avoir des cours enregistrés est une bonne solution de secours, mais dans mon cas c'est une solution trop facile pour ne pas aller en cours et au final, ne pas rattraper le cours.

- Il serait bien d'avoir tous les cours enregistrés sur Mediaserver car en cas d'absence on n'est pas stressé de devoir récupérer les notes de quelqu'un d'autre.

Plus d'enregistrements, voire enregistrer tous les cours.

Dû à des raisons médicales, je suis contrainte de suivre la majorité de mes cours à distance (support en ligne suivi depuis la maison).

Le problème actuellement rencontré est la nécessité d'assister physiquement aux séminaires (présence obligatoire) que l'UNIGE exige auprès de ses étudiants ; ce qui me pénalise beaucoup.

L'enregistrement des séminaires ou la possibilité de compléter un séminaire en ligne, aiderait radicalement certains étudiants dans ma situation.

c qui me plaît énormément, ce sont des cours enregistrés, cela me permet de temps à autre ne pas faire de déplacements, et de compléter les notes lorsque le professeur parle beaucoup trop vite, lorsqu'il a un gros accent, lorsqu'il ne sait pas articuler ou quand le support du cours est inutile puisque absolument toutes les informations sont dites oralement.
